

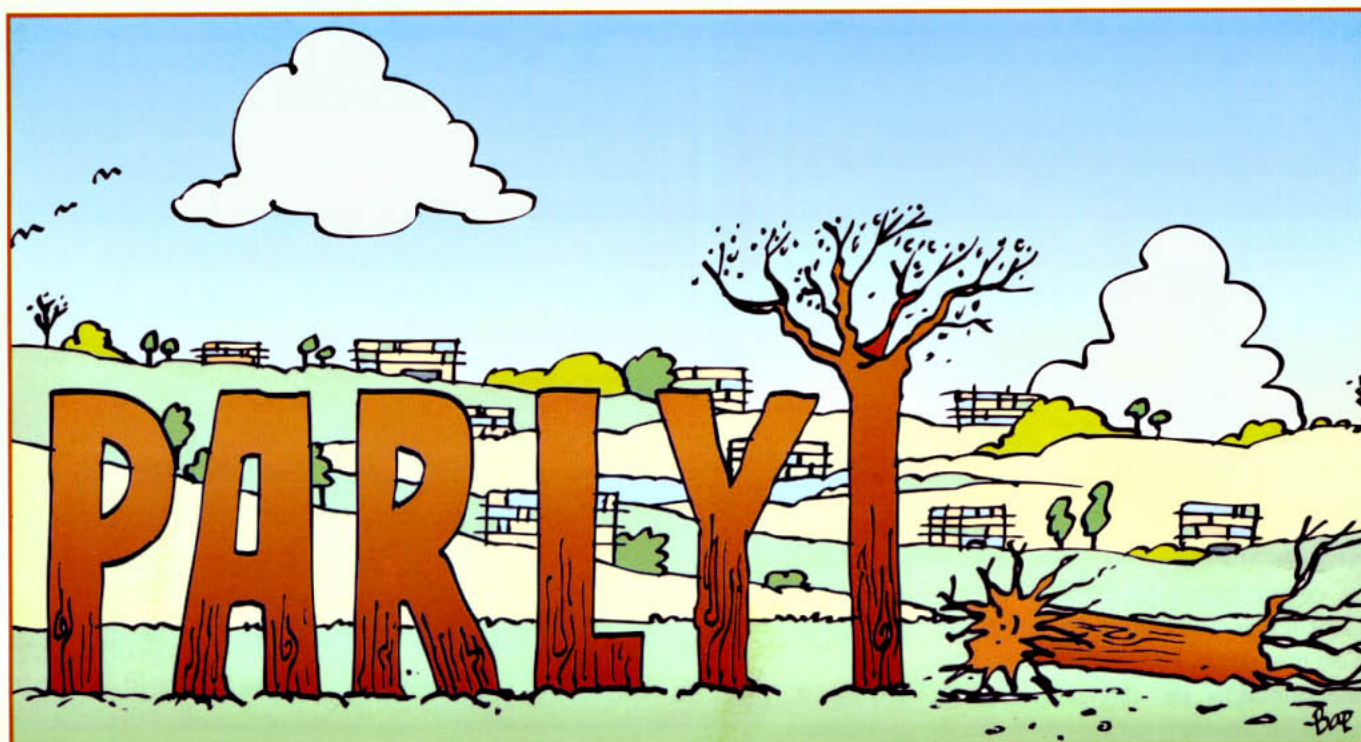
La lettre de

PARLY



BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DES COPROPRIETAIRES ET RESIDENTS

## LEÇONS D'UNE TEMPETE...



### COUP DE TORCHON...

Il pleut, il neige, il vente... Mais que fait la copropriété ? Pour se révéler le plus souvent inopportune, la question n'en est pas moins régulièrement entendue lors de tout aléa climatique... ou technique. Elle émane assurément d'une petite poignée de résidents enclins à commenter, derrière leur fenêtre, le travail de ceux qui, dans la tourmente, s'efforcent de parer au plus pressé... Le "coup de torchon" n'a pas épargné Parly 2 au lendemain de Noël. La tempête a soufflé fort. Et la copropriété a réagi vite. Dès la tornade envolée, de nombreux résidents étaient sur le terrain pour dégager sans tarder nos voies et nos squares. Et porter assistance à des

services publics pour le moins débordés. Que chacun des sympathiques sauveteurs soit ici félicité et remercié. De cette tempête historique, il convient bien entendu de tirer des leçons. Celle sur la nécessité d'entretenir les plantations de nos résidences s'imposerait si tel n'était pas le cas. Il y a belle lurette qu'au sein des conseils secondaires, des amateurs se sont mués en spécialistes pour gérer au mieux les espaces verts. Une mission que tous exercent avec passion, avec talent, avec courage aussi. Car la tâche n'est pas facile... Tous ceux qui se sont hasardé un jour à vouloir éclaircir l'horizon par le sacrifice de quelque pin trop âgé ou de quelque

saule trop pleureur savent combien une telle opération peut susciter de réactions, de passions et de récriminations "Assassin !", est-il volontiers lancé à l'endroit de celui qui se hasarde à proposer un jour de déchirants déracinements.

Et pourtant... Ces arbres qu'on abat ne sont jamais condamnés pour le plaisir. Au contraire. Nombre de ceux que la résistance de prétendus défenseurs de la nature avaient sauvé d'une nécessaire chute sont tombés sans gloire. Mais pas sans danger. Ce à quoi l'homme a renoncé, le vent l'a fait. Dans les pires conditions.

Dieu merci, il n'y a pas eu d'accident mortel à Parly 2... cette fois !

Jean-François PEUMERY

**ASSEMBLEE GENERALE : le 25 mai 2000 au Palais des Congrès de Versailles**

## LEÇONS D'UNE TEMPÊTE...



En ce jour historique du 26 décembre 1999, entre 7h30 et 8h00 du matin, c'est près de trois cents arbres couchés, une quinzaine de loggias explosées, soit par le vent soit par les arbres qui se sont appuyés sur les façades.

C'est encore de nombreux petits dégâts sur les terrasses, chapeaux de cheminées tombés, portes de machineries d'ascenseurs retournés, pare vues cassés, mats d'antennes pliés.

C'est aussi sur nos trottoirs et parkings une vingtaine de voitures écrasées.

Bilan important certes surtout pour les assureurs français, mais en aucun cas dramatique puisque lorsque l'on ne déplore aucun mort, aucun blessé.

Qu'aurait été le bilan si cette tempête avait eu lieu en semaine scolaire entre 8h00 et 9h00 du matin ?

Nous préférons ne pas imaginer le drame qui serait alors survenu.

A la faveur d'une mobilisation générale les services municipaux du Chesnay et de Rocquencourt renforcés par quelques Parlysiens se sont mis à la tâche dès le dimanche matin afin de

dégager les rues principales.

A Parly 2, certaines

entreprises d'entretien des espaces verts se sont mobilisées rapidement n'hésitant pas à faire revenir de leur Portugal natal leur personnel qui d'habitude goûte un repos bien mérité en cette période de sommeil de la nature.

Dès le lundi matin, une réunion de crise s'est tenue au service de la gérance avec quelques membres du bureau du Conseil Principal afin de décider des mesures d'urgence et des moyens à mettre en œuvre.

Pendant près d'une semaine, nos gérants ont couvert le terrain courant d'un bout à l'autre de Parly 2. L'équipe technique a visité les terrasses de trois cents immeubles et nos architectes ont établi les constats nécessaires pour pouvoir rédiger les déclarations de sinistre à nos assureurs.

Avant d'établir un bilan définitif de

cette tempête, nous pouvons déjà remercier toutes les personnes qui ont participé à cette "mise en sécurité" pour Parly 2 et plus particulièrement à nos deux principales sociétés de jardinage qui ont travaillé sans compter leur temps dans des conditions météorologiques pas toujours très agréables.

Si l'on doit déjà tirer un premier enseignement de ces événements, on peut déjà constater l'intérêt pour les résidences à ne retenir que des sociétés bien implantées et bien impliquées à Parly 2.

En effet, les résidences qui emploient des sociétés de jardinage peu implantées sur l'ensemble immobilier ont été bien démunies. Citons particulièrement les entreprises CPJV et MAECO qui ont su intervenir avec promptitude sur l'ensemble de nos espaces verts.

Michel TEXIER

## SUGGESTIONS POUR REPLANTER....



Les observations faites après cette tempête permettent de tirer quelques enseignements qui contribueront à

limiter les conséquences des dégâts.

Pour le peuplier Robusta un élagage tous les trois ans est recommandé.

A Parly 2, la composition du sol concerné par les racines est très irrégulière. Sous une couche de 20 ou 30 cm de terre on trouve très souvent du remblai composé de matières inertes.

A la plantation pour les sujets de taille moyenne, on prévoira un trou de 1m<sup>3</sup> soit environ 1m20 x 1m20 x 0,70m de profondeur, rempli de bonne terre arable convenablement amendée. Cela donnera à l'arbre dans l'avenir une bonne assise.

Eviter si possible la proximité immédiate de murs ou la plantation sur bords de talus trop raides qui empêcheront les racines de s'étaler convenablement.

Les terrains humides sont un facteur de moindre stabilité des arbres : choisir les variétés appropriées.

Les arbres ont des systèmes racinaires différents. On trouve des :

- Racines pivotantes
- Racines horizontales étalées
- Racines en forme de parapluie

Lors de l'étude des végétaux, on privilégiera les arbres en forme de para-

pluie permettant un meilleur ancrage au sol.

En feuillus, les espèces ayant le mieux résisté à la tempête sont les marronniers, les platanes, même si dans certains cas les élagages avaient été négligés.

A propos des bouleaux, il existe une très grande variété de sujets en taille, en forme, en couleur de feuillage, en couleur de tronc. C'est un arbre qui mériterait d'être plus planté.

Les grands résineux (thuyas *Chamaecyparis* dont la variété Lawson très commune à Parly 2) ont bien résisté de même que les pins et les épicéas qui sont de très beaux arbres dans leur variété bleue mais peu répandus à Parly 2 en raison de la nécessité de traitements insecticides deux à trois fois par an.

Quand aux cèdres, ils ont montré une certaine fragilité en raison de leur forme très étalée qui a conduit à la fracture de branches ou de troncs.

Mais le cèdre dans ses diverses variétés est incontournable car c'est le plus beau et le plus prestigieux des arbres.

A ce propos, il existe une variété, le cèdre Atlantique Glauque Pyramidal, moins étalé et donc moins sensible au vent. Les quelques sujets plantés face à la Mairie du Chesnay ont bien

résisté à la tempête.

Même si les pépinières sont actuellement dévalisées, il paraît nécessaire de se préoccuper dès maintenant du remplacement de ces arbres.

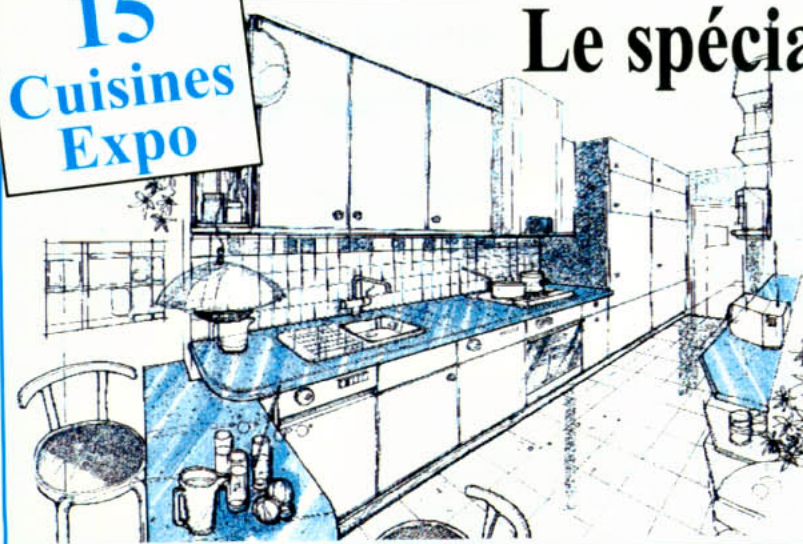
Dernier point important : il paraît nécessaire de vérifier tous ces arbres même si de loin il paraissent normaux. Un arbre légèrement penché dont le sol au pied se soulève ou la présence de crevasses présente les signes d'un système racinaire endommagé.

Après l'apparition des feuilles il peut être sensible au vent, chuter ou dépérir. Il est encore temps de lui appliquer un élagage ou un boulonnage qui le sauvera.

Michel AMSTOUTZ



15  
Cuisines  
Expo



## Le spécialiste des cuisines

de PARLY 2 depuis 20 ans

# Culinelle

Marie-Armelle et Pierre REUX

4 et 29 rue de Versailles - 78150 Le Chesnay

## 01 39 55 22 41

Devis gratuits sur rendez-vous

## LA COMMISSION REACTIVEE



Depuis de nombreuses années le Conseil de Parly 2 soutenu par les bénévoles en charge des espaces verts souhaite mettre en place un projet d'harmonisation de nos plantations.

Parmi les arbres abattus certains à l'évidence méritaient leur sort.

C'est l'occasion ou jamais d'entreprendre une replantation qui ne soit pas anarchique, Parly 2 restera dans la verdure, actuellement presque trop par manque d'essences colorées.

C'est pourquoi une commission en sommeil depuis plusieurs années a été réactivée avec pour objectif de travailler en concertation avec les représentants de chaque résidence. Il s'agit de respecter les goûts et les choix de chacune d'elle en s'efforçant de les fédérer en respectant l'harmonie de l'ensemble. La première réunion s'est tenue le 6 mars animée par Madeleine BEX avec le concours de Michel AMSTOUTZ, de Martine PART, et en présence des délégués de chaque résidence.

Après avoir réalisé l'état complet des lieux, pris l'avis des spécialistes comme Pascal AUBRY et des représentants de l'Arboretum, il conviendra avec discernement de définir un choix de végétaux. Souhaitons bonne chance à cette équipe et remercions la à l'avance pour son dévouement à la qualité de l'environnement de Parly 2.

Michel PRADAUD



**ELYO**  
*Ile-de-France*

Nous avons tant d'énergie à partager

### PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉNERGIE THERMIQUE

- **GESTION TECHNIQUE D'IMMEUBLES :**  
Service global vous permettant d'obtenir des conditions financières plus attractives, avec trois atouts majeurs : le contrat de résultat évolutif et adaptable, la maintenance certifiée, la permanence du service.
- **COGÉNÉRATION CHAUD ET FROID URBAINS :**  
Cogénération - production combinée de chaleur et d'électricité - et production électrique décentralisée.
- **RÉSEAUX DE CHALEUR :**  
19 réseaux de chauffage urbain soit 302 km.

235, avenue Georges Clemenceau  
BP 4601 - 92746 NANTERRE CEDEX  
Tél. : 01 41 20 10 00 - Fax : 01 41 20 10 10



### ASSURANCES...

L'expert envoyé par la compagnie d'assurances a passé une journée à Parly 2 pour faire une première estimation des dégâts.

La compagnie d'assurances a ouvert un dossier sinistre par résidence et traite chaque dossier individuellement lorsqu'il est complet.

Le syndic fait le point très régulièrement avec la compagnie d'assurances et met tout en œuvre pour accélérer le processus d'indemnisation.

Catherine RICH

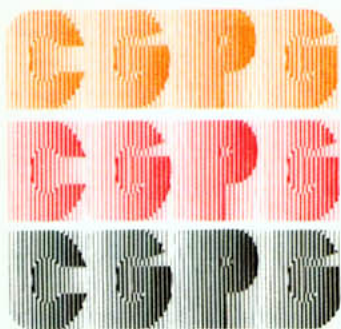
### LOGGIAS VITRES...

*La tempête a montré les limites de résistance des plus anciennes en particulier.*

*Chaque copropriétaire disposant d'une loggia vitrée doit impérativement s'assurer de la fiabilité de son installation auprès des entreprises spécialisées.*

*En cas d'accident sa responsabilité est engagée.*

Michel PRADAUD



**C**ompagnie **G**énérale des **P**eintres **G**roupés  
11 bis, rue Jean-Jacques ROUSSEAU - 94203 IVRY-SUR-SEINE Cedex

Tél. 01 45 21 67 67

Fax. 01 45 21 67 68

e-mail [cgpg@cgpg.fr](mailto:cgpg@cgpg.fr)



Peinture - Ravalement - Isolation thermique des façades  
SA au capital de 504 000 Euros

## SECURITE : UNE DISSUASION MODERNE...



Parly 2 comme les villes des alentours fait l'objet d'actes de vandalismes, d'agressions et de vols dont le nombre est en progression constante.

Pour pallier cette situation, il y a plus de dix ans déjà, une réflexion avait été menée et les conclusions aboutissaient à recommander la télésurveillance vidéo sur chaque point sensible (entrées d'immeubles, squares, parkings, etc.).

Les Parlysiens massivement avaient repoussé ce projet en raison de son coût prohibitif engendré par le nombre de caméras à implanter, le prix des liaisons à assurer pour la transmission des images et surtout les frais permanents engendrés par le personnel nécessaire devant "les murs d'écrans". Plus encore ce projet avait été rejeté en raison de l'atteinte à la liberté individuelle qu'il représentait.

A l'aube de l'an 2000 la sécurité est encore plus menacée et l'aspiration au respect de la liberté individuelle est encore plus vive. Aussi, les membres du bureau du Conseil Syndical Principal ont jugé opportun de relancer une réflexion sur les moyens susceptibles d'apporter une réponse positive aux besoins de sécurité, de modération de coût et de respect de la liberté individuelle.

Une des solutions envisagées a déjà été évoquée dans les précédentes Lettres de Parly 2 et peut être résumée ainsi :

Les images des entrées et sorties d'un immeuble sont saisies par des caméras miniatures dissimulées dans les halls, elles sont datées et enregistrées sur un disque numérique en "boucle fermée".

En cas d'incident, vol, délit ou agression, une personne assermentée peut récupérer le disque numérique et visualiser les images, en présence de la police éventuellement, à l'aide d'un matériel de visualisation déte-

nue par le Syndic.

La commission technique examine les différents matériels disponibles sur le marché, le nombre de caméras à installer par immeuble pour chaque hall, la durée de conservation des images, celle-ci devant impérativement être inférieure à un mois, la capacité de stockage des différents matériels.

La solution envisagée est nettement moins chère que celle de la télésurveillance. En effet, le coût du matériel par bâtiment est réduit à quelques milliers de francs. Il n'est pas nécessaire de louer des lignes téléphoniques pour le transport des images et il n'est pas utile de supporter les frais de personnels devant des écrans TV.

De plus, les images ne pouvant être visionnées qu'en cas de délit dûment constaté, le respect de la liberté individuelle est garanti.

Ce moyen de dissuasion qui peut faire valeur de preuve dans certains cas ne constitue qu'un maillon de la chaîne de sécurité à imaginer.

Une réflexion est menée sur l'intérêt d'installer de tels systèmes aux accès des parkings souterrains par exemple, et de compléter ce moyen par d'autres systèmes tel que l'éclairage de projecteurs la nuit lorsqu'une présence est détectée.

Une réflexion générale sur la sécurité est menée. Elle passe par l'analyse des solutions matérielles et humaines susceptibles de renforcer les actions des polices nationale et municipales.

A suivre !

Serge LEBEFAUDE et Michel TEXIER

### A L'ASSEMBLEE DU 25 MAI...

*Le 25 mai l'Assemblée Générale devra se prononcer sur une résolution présentée par le Conseil Syndical Principal concernant la mise en place d'un gardiennage spécifique en renfort aux différents services de police afin d'assurer la tranquillité des résidents.*

*Chaque année il est constaté plus de tags, de dégradations volontaires dans les halls, les parkings. Cambriolages et agressions divers, rien de dramatique encore mais...*

*Parallèlement à cette résolution globale, chaque résidence pourra adopter un système de vidéo-surveillance permettant de contrôler en cas de besoins la circulation dans les halls d'entrées, tout en respectant la vie privée. La commission technique de Parly 2 a réalisé une étude approfondie concluant à l'intérêt de voter en Assemblée Générale des Syndicats par résidence ce type de protection supplémentaire.*

Michel PRADAUD

## AMIANTE ! UN DIAGNOSTIC PEUT ETRE OBLIGATOIRE...



ferie. Et le désamiantage total a été effectué en octobre dernier.

**Aucun diagnostic n'a été réalisé par nos soins sur les parties privatives, la responsabilité et les frais en incombant aux copropriétaires.**

Un diagnostic peut cependant se révéler obligatoire : il sera demandé à certaines occasions (exemple : location ou vente de votre appartement).

**Pour vous aider,** nous avons déposé chez votre intendant une liste de trois entreprises habilitées à établir un tel diagnostic et proposant un tarif compétitif aux Parlysiens.

Conformément aux obligations légales **un diagnostic amiante a été réalisé sur les parties communes** de l'ensemble immobilier de Parly 2 :

- ⇒ En septembre 1996, tous les prélèvements se sont révélés négatifs. Il n'y a pas d'amiante dans les floccages et calorifugeages des immeubles visités, quel qu'en soit le type.
- ⇒ Seule la présence d'amiante a été constatée à la chauff-



Le Syndic



*Une équipe sérieuse et dynamique  
à votre service*



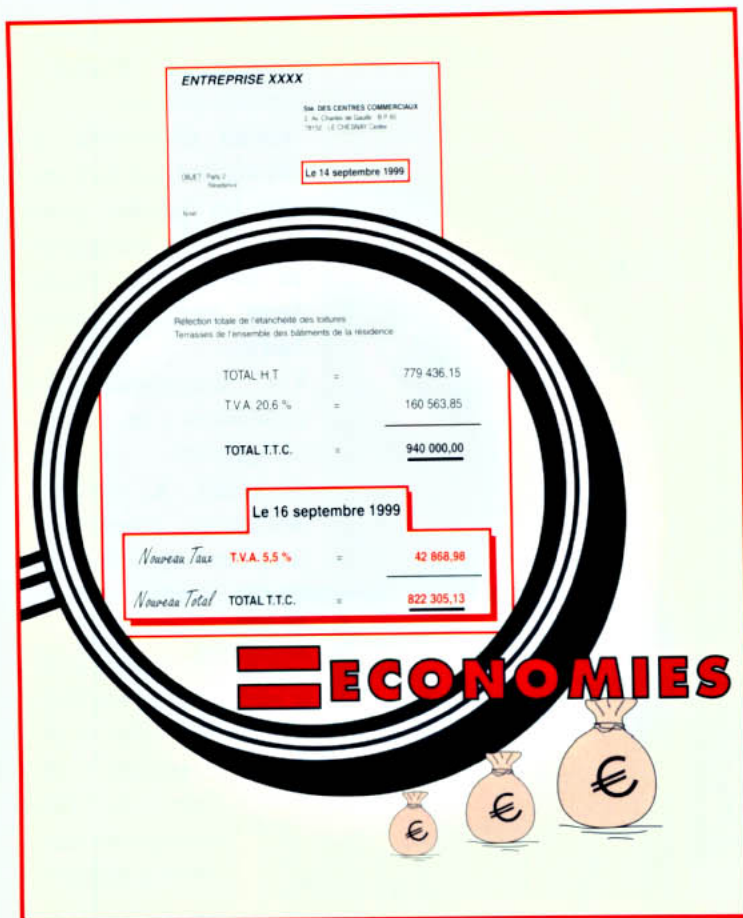
# G.D.O.

52, rue de Glatigny  
78150 - LE CHESNAY

**NETTOYAGE** des Immeubles - Bureaux - Vitres  
**SHAMPOOING - DECAPAGE - LUSTRAGE** des Sols  
**TRAITEMENT** des Marbres  
**PEINTURE**  
**VIDE** des Greniers - Caves

Tél. 01 39 54 79 00 - Fax 01 39 55 20 62

# A PROPOS DE LA BAISSÉ DU TAUX DE LA T.V.A....



Le gouvernement a décidé que les travaux d'amélioration, de transformation et d'entretien des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans bénéficieront du taux réduit de la T.V.A., soit 5,5 %, à l'exception de la part correspondant à la fourniture de certains gros équipements.

Les travaux de nettoyage et les travaux d'aménagement et d'entretien des espaces verts sont exclus de cette mesure.

Le taux réduit s'applique aux travaux pour lesquels une facture a été émise à compter du 15 septembre 1999.

Le preneur des travaux, qu'il soit propriétaire, syndicat de copropriété, locataire, ou son représentant, doit fournir au prestataire une attestation indiquant que les locaux sont à usage d'habitation.

L'application du taux réduit sur les parties communes des immeubles en copropriété soulevait d'importantes difficultés.

La simplicité et le bon sens ont prévalu. En effet :

- € Les travaux réalisés dans les parties communes sont taxés à 5,5 % dès lors que plus de 50 % de l'immeuble est occupé à usage d'habitation
- € La mention sur la facture que les conditions d'application du taux réduit sont remplies, dégage la responsabilité de l'entreprise.

Catherine RICH

## BUDGET DU SYNDICAT PRINCIPAL...

L'année 1999 s'est terminée correctement.

Les résultats connus à ce jour des dépenses réalisées font apparaître un montant inférieur de 3,62 % par rapport au budget voté de 46 892 000 Francs.

Cette économie provient essentiellement de la baisse de la T.V.A. sur les derniers mois et de la douceur climatique de l'hiver.

Les prévisions budgétaires pour 2001 permettent

d'envisager une baisse de 2,89 % par rapport au Réalisé 1999 due évidemment aux postes chauffage et réchauffement de l'eau ainsi qu'à la diminution du poste maintenance et dépannage.

La mise en service du système de cogénération est prévue pour le 1<sup>er</sup> novembre 2000.

Ce budget, auquel travaille le Syndic avec la Commission Charges/ Finances, a été examiné au Conseil Syndical Principal le 24 février 2000, en vue de sa présentation et de son adoption à l'Assemblée Générale de copropriété du 25 mai 2000.



**ECONOMIES**

Alain BEAUFILS



## MERCI, PIERRE GIBON...

Pierre GIBON s'en va... Sans doute avec un énorme pincement au cœur. Mais ce grand pudique qui se dissimulait sous ses belles bacchantes ne le dira pas. Peut-on abandonner sans émotion un ensemble immobilier que l'on a aidé à naître, à vivre, à prospérer. C'est que son nom est associé à Parly 2...

Pierre GIBON prend une retraite bien méritée... Et c'est un pan de la copropriété qui s'efface avec lui. Imagine-t-on que cet ancien pilote

de l'armée de l'air survole depuis plus de trente ans déjà les squares de nos résidences, le sourire aux lèvres, la moustache au vent et la pipe à la bouche...

Qui ne l'a rencontré, avec son faux-air de Sherlock Holmes ou de major Thomson, comme on voudra, dans son bureau, sur le terrain, à une assemblée ? Toujours sur la brèche, avec son humour british, le "sadique" comme il disait au lieu de "syndic" répondait toujours patiem-

ment aux récriminations de ses administrés.

Pierre GIBON nous manquera. Il faisait partie du paysage parlysiens... Nul doute qu'en parcourant le bocage normand ou en taquinant le goujon, il se rappellera avec nostalgie le bon temps de la fuite de canalisation ou de la panne de télévision. Sans oublier l'enquiquineur de service. Au revoir Monsieur GIBON. Un grand merci... **Jean-François PEUMERY**



Catherine RICH est d'origine bourguignonne mais se sent proche de la Normandie par le cœur.

Elle vient de quitter son poste de Fondé de pouvoirs principal à la Banque Vernes où elle avait en charge les professions immobilières et tout particulièrement les administra-

teurs de biens.

De formation juridique avec une maîtrise de droit privé et un DESS, Catherine RICH a effectué de 1980 à 1988 une première expérience de clerc de notaire, ce qui renforce aujourd'hui les atouts dont elle dispose pour diriger et faire bénéficier la copropriété de Parly 2 d'un regard nouveau.

Côté jardin, Madame la Directrice

aime les voyages, pratique la voile et lit beaucoup.

Est-ce l'origine bourguignonne ou l'esprit normand qui l'inspire lorsqu'elle mijote des petits plats pour ses filles Babara et Cécile ?

Quand pourrions-nous déguster une bouteille d'Irancy ou d'Epineuil, petits villages dans la région de Chablis ?

**Michel PRADAUD**

## ...BIENVENUE, CATHERINE RICH



## UN EFFET DE PARITE CHEZ LES COMMERCANTS...

Difficile de ne pas y penser en observant que parallèlement à l'arrivée d'une femme à la tête du Syndic, une autre s'installe à la présidence de l'Association des Commerçants de Parly 2 : Ghislaine GASSE remplace Jean-Jacques BECKER

Ghislaine GASSE est née à Chaville quand la région s'appelait la Seine et Oise.

Fille d'officier, elle a manifestement le sens de l'ordre et de l'organisation

*et dès le départ trouve sa voie.*

Diplômée de l'école d'Optique de Paris, elle débute chez Cosmas en

1973, effectue un passage chez Lissac et entre en 1990 chez Grand Optical à Vélizy, puis à Saint-Quentin en Yvelines avant de prendre la direction de l'enseigne à Parly 2 en 1996.

Au même moment, elle rentre au conseil d'administration de l'Association des Commerçants de Parly 2 dont elle devient la Présidente en 1999.

Ghislaine GASSE s'intéresse naturellement à l'astronomie mais aussi

à la plongée quand elle en a le loisir. Elle pratique l'équitation dont elle a

transmis la passion à sa fille de douze ans.

C'est la première fois que

l'Association élit une femme qui, de plus, habite Parly 2, ce qui signifie une meilleure compréhension et une osmose naturelle entre le Centre Commercial et les résidents.



**Michel PRADAUD**

## MIEUX VIVRE ENSEMBLE...

Les immeubles de Parly 2 ont été construits en faisant appel à une structure de béton vibré qui leur assure une excellente solidité mais ne représente pas la meilleure solution sur le plan acoustique, comme celle qui préside à la construction des hôpitaux par exemple.

Les bruits d'impacts se propagent facilement d'un côté à l'autre d'un bâtiment à travers le béton vibré. Perceuse, bruits de pas avec talons, etc.

Les bruits acoustiques eux profitent de gaines techniques et de gaines d'aération des pièces dites humides (salle de bains, cuisine, WC).

Pour ces dernières, des études avaient été menées par la commission technique. Elles avaient abouti à quelques recommandations de travaux d'amélioration qui n'ont malheureusement jamais été prises en compte.

Pour les bruits d'impacts, nous constatons une progression de ces nuisances, moins par la mode du bricolage, que par la tendance à remplacer la moquette des pièces principales par du carrelage et autres pierres ou marbres.

Sans doute les résidents qui ont les premiers entrepris ces transformations ont-ils bénéficié d'une certaine bienveillance de la gérance pour les autorisations, notamment pour les appartements de rez-de-jardin dont les moquettes souffrent des accès à ces espaces pas toujours verts, appartements qui n'ont généralement pas de voisin "en dessous".

Aujourd'hui il en est tout autrement, surtout lorsqu'il s'agit d'appartement en étage où cette transformation devient rapidement un calvaire pour vos voisins du dessous.

La bienveillance du service gérance peut rapidement être assimilée à du laxisme et certains peuvent se sentir autorisés à contester ces transformations et à exiger un retour à la moquette, revêtement d'origine.

Donc, si vous habitez un appartement transformé évitez de garder vos chaussures, surtout vous mesdames, votre élégance n'en sera pas vraiment affectée et vous garderez des amis.

Michel TEXIER

Mieux vivre ensemble, c'est aussi respecter la tranquillité de ses voisins, et voici quelques suggestions qui pourront vous aider à vivre en harmonie avec eux :

### PROBLEMES... ET... SOLUTIONS

#### *Le bang de fermeture des fenêtres*

En maintenant la poignée en arrière pendant la fermeture, on fait sortir l'amortisseur qui évite le choc.

#### *Le crissement des fenêtres et volets*

Vous pouvez frotter les parties en contact avec du savon et essayer de la manoeuvrer avec douceur.

#### *Le bruit des talons aiguilles dans les cuisines*

A éviter, soyez discrets.

#### *Le bain de minuit*

Aux heures tardives, une douche fait moins de bruit.

#### *Le grincement des pieds de tables et chaises*

Vous pouvez poser des pastilles de feutres autocollantes.

#### *La Hi-Fi pour tous*

Vous pouvez poser vos enceintes sur de la mousse ou trois épaisseurs de moquette. Modérez le volume.

#### *La chasse d'eau la nuit*

Ne la tirer qu'en cas de nécessité.

#### *Les bouteilles dans le vide-ordures*

Interdit/Danger. Utilisez les containers à verre.

#### *Les boîtes de conserve dans le vide-ordures*

Essayez de les envelopper avant.

#### *Le sifflement des robinets*

Essayez d'ouvrir plus ou de réduire pour faire cesser le bruit. Si le sifflement persiste, demander un entretien gratuit Aquagest auprès de votre intendant.

#### *Les portes claquées*

Vous pouvez poser un joint en mousse sur le pourtour.

#### *Le bricolage*

La liberté s'arrête à l'atteinte à la liberté d'autrui. Merci de respecter le règlement de la copropriété pour les horaires.

#### *Les leçons de piano*

Il est sympathique d'utiliser la sourdine, ou mieux encore de pratiquer sur un piano électronique.

#### *Mégots de cigarette non éteints dans les vide-ordures*

Interdit/Danger d'incendie.

Extraits du Dossier Accueil, il est à votre disposition dans les locaux du Conseil Syndical Principal de Parly 2



**Groupe Miège**

EXPLOITATION CHAUFFAGE  
CLIMATISATION - VENTILATION  
CHAUFFAGE - FUMISTERIE  
PLOMBERIE - ETANCHEITE  
COUVERTURE-MH  
TRAVAUX TOUS CORPS D'ETAT

39, Bd de la Muette 95142 GARGES-LES-GONESSE Cedex / Tél. 01 34 45 00 00 Télécopie 01 34 45 21 99

# INTERNET :

## COPROPRIETE, NOUVELLES TECHNOLOGIES ET MULTIMEDIA

DECEMBRE 1999

Période festive, période des achats, foule au Centre Commercial...

Le Parlynaute avisé dans "ses charentaises", devant son écran, sélectionne sur internet les outils de son choix... Première expérience à Parly 2 d'une boutique "virtuelle" dans le cadre du e.commerce ("e" comme electronic... mais "e" se prononce "i", à l'américaine !) grâce à l'heureuse initiative de nos partenaires, l'Association des Commerçants de Parly 2.

Le duo Résidences, Centre Commercial se porte bien... merci

FEVRIER

Un jour de plus ! Profitons-en pour réfléchir à l'évolution du site : objectif, la réalisation d'un véritable "portail" de services à l'attention des Parlynautes et des autres ! Des pages plus dynamiques, des accès plus courts aux rubriques, de l'interactivité, du zapping... La

JANVIER 2000

Mois des records d'accès au site de [www.parly2.com](http://www.parly2.com) : 20 757 visites d'internautes, précédées des 19 855 connexions du mois de décembre.

### Vivre à Parly 2

Histoire Art de vivre Immobilier



Transporter Paris à la campagne. L'idée n'est pas neuve. Il héritait, le Roi-Soleil, en avait déjà ressenti l'impression même cadavre, entre l'antiquité de l'ouest, réalisation de la Seine, toujours présente et respecté, que se situe Parly 2.

Il est indéniable que très peu d'ensembles immobiliers possèdent autant de beauté, de plaisir et de confort qu'il s'en trouve dans la proximité immédiate de Paris. Parly 2 c'est une extraordinaire composition de la châtellenie de Versailles, un centre commercial de prestige avec 200 magasins, 9 clubs, 100 hectares, des écoles, un centre culturel, une église, 3 petits centres commerciaux, un cinéma, un centre équestre, la vue sur un arborescent de 220 hectares, des tennis.

La partie résidentielle de l'ensemble immobilier de Parly 2 est constituée de 278 bâtiments d'habitation regroupés en 36 résidences. Il s'agit de la plus grande copropriété d'Europe.



Une des idées maîtresses qui a prévalu, à l'époque de la construction de Parly 2, était que les besoins de tous les habitants d'un tel ensemble immobilier (une vraie ville : 20 000 habitants !) ne pouvaient pas être identiques. Tous ont en commun beaucoup de confort et beaucoup de charme qui font dire à ses habitants : "il faut bon Parly 2".

Pour répondre à ces exigences on ne peut plus naturelles, on trouve à Parly 2 trois grandes catégories d'appartements : le type 1, le type 2, le type 3 dont le nombre de pièces est égal, les surfaces diffèrent sensiblement. Tous ont en commun beaucoup de confort et beaucoup de charme qui font dire à ses habitants : "il faut bon Parly 2".

Adressez vos commentaires à [cyberresident@parly2.com](mailto:cyberresident@parly2.com)

Un art de vivre unique au monde | L'histoire de parly2 | Immobilier  
Copropriété | Parly Virtuel | Vivre à Parly 2 | Plans | Services | Centre Commercial

quelques années, fête de l'internet ! Le Centre Commercial organisera à cette occasion son salon du multimédia durant dix jours. PARLY.COM y participera à nouveau comme les années précédentes.

AVRIL

Le service de la Gérance, Syndic des résidences, s'équipe en messagerie électronique, renforçant ainsi les moyens de communication avec les Parlysiens. réjouissons

nous donc de l'arrivée de ces boîtes aux lettres électroniques si pratiques et efficaces pour ceux bien entendu qui possèdent un ordinateur.

Louis SAUVEE

démarche est en cours, n'hésitez pas à nous contacter si vous le souhaitez.

MARS

Fête du printemps, certes, mais depuis

### DECES D'HENRI MARCHAND

Henri MARCHAND nous a quittés au mois de novembre. Il fut Trésorier de la résidence Saint-Michel. Chacun se souvient également, au Conseil Syndicat Principal et à la Gérance, comment il avait entrepris de faire sortir le Garage G.1 des oubliettes !

## SERVICE ECOUTE ET ACCUEIL

### REUNION DES INTENDANTS

Le Service Ecoute et Accueil, dont la création a été annoncée dans les deux derniers numéros de La Lettre de Parly 2, a démarré le 1<sup>er</sup> juin 1999.

Les permanences sont tenues chaque mois :

**Le premier mardi, de 14 h à 15 h 30**

**Le troisième samedi, de 10 h à 11 h 30**

dans la salle du Conseil Syndical Principal de Parly 2, au Centre Commercial (porte Notre Dame).

Après une interruption estivale, elles ont repris le mardi 7 septembre. Toute personne souhaitant prendre contact avec la permanence pour demander conseil ou faire part d'une situation peut s'y présenter ou la joindre par téléphone aux heures d'ouverture :

**01 39 55 31 11**

Dès l'origine, il est apparu indispensable d'associer les intendants des résidences au fonctionnement de ce service. C'est notamment pour cette raison qu'ils ont été tous réunis, le 23 décembre dernier, en milieu de journée. La présentation qui leur a été faite a engendré de leur part des réactions tout à fait favorables. En effet, ils ont tous connaissance, chez leurs "administrés", de diverses situations de détresses, petites ou grandes, parfois simplement liées à la solitude, notamment parmi les résidents les plus âgés. Ils ont toutefois mis en avant la difficulté de proposer directement une aide quelconque aux personnes concernées. Pour cette raison, il est apparu judicieux, indépendamment des articles parus dans La Lettre de Parly 2 et d'un prochain affichage dans les halls d'entrée, que l'information sur l'existence de ce service puisse être donnée directement, de façon discrète ou anonyme, aux personnes susceptibles d'en tirer profit.

Dans les mois à venir, La Lettre de Parly 2 continuera à informer ses lecteurs des activités de leur Service Ecoute et Accueil. Par ailleurs, toute personne de bonne volonté souhaitant le rejoindre sera la bienvenue.

**N'hésitez pas à contacter  
le Service Ecoute et Accueil**



*La signature de la propreté*



### PROPRETE

*Entretiens périodiques et interventions ponctuelles*

### HYGIENE

*Dépollution et assainissement des réseaux aérauliques  
Désinfection, désinsectisation et dératisation*

### RENOVATION

*Peinture, revêtements murs et sols*

TEL. : 01 41 38 32 20

Fax : 01 47 72 24 63

29, rue Victor HUGO - 92800 PUTEAUX

## Andrée LHUILLIER



Andrée LHUILLIER était parmi nous en janvier. Elle a apporté à Parly 2 une bouffée d'air de Vaison la Romaine où elle habite maintenant. Ses amis et élèves sont venus nombreux pour la voir. Les quatre Présidents successifs du Club Ars depuis 1971 se sont retrouvés avec grand bonheur ! Tous ont pu constater la forme éblouissante d'Andrée. Elle est toujours aussi active, se multipliant partout. Elle incarne et chante la Mère Supérieure dans "le dialogue des Carmélites". Elle participe au concours du meilleur potage de la région. Elle donne des cours de piano. Elle prend le temps de vivre, de monter des canulars, de profiter des nombreux amis qui passent la voir, de regarder cette lumière du midi qu'elle sait si bien rendre en peignant...

## "PARLY 2" A BERCY

Toutes les Parlysiennes et tous les Parlysiens auront sans doute été étonnés, peut-être même flattés, d'apprendre voilà peu la nomination d'une Madame Parly au siège du ministère de l'Economie et des Finances, à Bercy.

Conseillère de Lionel JOSPIN en poste depuis 1997 à Matignon, où elle était en charge des questions budgétaires, Florence PARLY remplace désormais au gouvernement Christian SAUTTER, promu Ministre de l'Economie et des Finances peu après la démission surprise en novembre de Dominique STRAUSS-KAHN.

Son surnom de "Parly 2" apparu dans la presse, la charmante énarque devenue secrétaire d'Etat au Budget le doit tout simplement au fait qu'elle est la fille de sa mère. Bien connue dans les allées du pouvoir, Jeanne-Marie PARLY, ancien professeur à Dauphine avant d'être nommée recteur de l'académie de Caen, est la cheville ouvrière du ministère de l'Education en qualité de Directeur de cabinet de Claude ALLEGRE.

Jean-François PEUMERY

Monture  
**fil2000**  
avec verres progressifs  
+  
une 2<sup>ème</sup> paire  
=  
**1200F\***

\*Montures Fil2000 avec verres progressifs organiques (-6/+4 cyl. 4 - sphère + cyl. ≤ 4 - Add. + 0.75 à + 3.50) + une 2ème paire vision simple (verres organiques blancs ou teintés) à choisir parmi la collection 2ème paire de 35 modèles. Voir conditions en magasin. Valable jusqu'au 31/12/2000. Dans la limite des stocks disponibles.

**OPTIC 2000\*** Centre Commercial Parly 2 L.P. 605 78158 LE CHESNAY CEDEX  
Tél. 01 39 54 21 21 - Fax 01 39 55 39 73 \* Extension côté C&A

### PERMANENCES du CONSEIL SYNDICAL PRINCIPAL

**Mardi :**  
10 h à 17 h 30

**Jedi :**  
10 h à 17 h 30

**Samedi :**  
10 h à 12 h

☎ 01 39 55 31 11  
Fax : 01 39 55 04 44

## ALAIN ROBERT : "J'AI TOUCHÉ L'EVEREST !"



1<sup>er</sup> novembre 1999 - 8h45 - sommet de l'Island Peak 6189 m  
"Derrière moi l'AMADABLAN 6856 m"

*"Alain ROBERT, vous habitez la résidence Georges V et vous avez vécu au mois de novembre dernier une aventure exceptionnelle de trente jours au pied de l'Everest, à plus de 5000 m d'altitude, avec des températures de -15° sous la tente et l'ascension de l'Island Peak à 6189 m. Comment un Parlysiens devient passionné de haute montagne ?"*

"Quand on a choisi de résider à Parly 2, cela signifie que l'on a opté pour une certaine qualité de vie, pour un environnement agréable, avec des relations humaines développées pour partager un espace commun que l'on peut désigner comme privilégié.

En montagne, c'est un peu la même chose. La montagne ne se consomme pas, ce n'est pas un produit, la montagne se vit, la montagne est un environnement unique, la montagne c'est une philosophie...

Voyez, on n'est pas loin de Parly 2...

*"Pourquoi choisir l'Himalaya ?"*

"Quand vous avez la chance d'avoir usé vos chaussures de trekking sur plusieurs continents, vous avez un rêve : celui d'approcher le sommet de la planète, l'Everest. J'avais découvert le Népal, et la religion bouddhiste dans la région des Annapurna il y a huit ans. Mais voir et toucher l'Everest restait mon rêve.

C'est pour cela que j'ai opté pour un trekking expédition dans la province du Khumbu où je pouvais tenter plusieurs sommets à plus de 5000 m : le Gokyo Peak et le Kala Pattar, et après, si possible l'Island Peak à 6 189 m.

*"Quelle préparation faut-il pour réaliser une telle performance ?"*

"En altitude c'est le rythme cardiaque qui va être sollicité. Le cœur est un muscle qu'il faut entraîner. J'ai parcouru plus de 500 km de jogging et autant à vélo avant le départ. Vous ajoutez trente minutes de gymnastique par jour pour les abdominaux et vous êtes en grande forme physique. Mais le moral qui représente plus de la moitié de vos chances de réussir un sommet de plus de 6000 m se travaille aussi. Il faut partir gagnant."

*"Avez-vous pris des risques pendant cette expédition ?"*

"Oui, parce qu'il y a un élément essentiel que vous ne maîtrisez jamais : la météo, essentiellement le vent et le froid qui peuvent faire chuter la température en quelques minutes de +5 ° à -20 °... Le danger est là.

Non, parce que nous avons progressivement habitué nos organismes à l'altitude avec des camps entre 4400 m 5200 m. Par ailleurs l'organisation matérielle et humaine était parfaite. Nous avons pour l'intendance, une caravane de onze yacks et dix-sept porteurs pour transporter le matériel lourd (tentes, réchauds, nourriture, cordes, etc.) et préparer repas et boissons. Deux sherpas nous ont assistés pour les sommets.

En haute montagne il existe un risque important de déshydratation. Il faut se forcer à boire quatre à six litres par jour au-delà de 5000 m... Le poids que cela représente dans votre sac à dos vous incite à ne pas boire suffisamment, c'est un deuxième risque important."

*"Parlez-nous des sherpas ?"*

"Au pied de l'Everest, dans les vallées du Khumbu, on distingue le simple porteur et le sherpa. Ce dernier contrairement au premier, n'effectue pas de portage. C'est un guide, dans le sens d'un guide diplômé en France, il fait la trace, accompagne et assiste ses clients pour "faire" le sommet. La magie du Népal passe autant par les hommes que par les sommets que vous arrivez à vaincre.

Sans pouvoir parler la langue des sherpas ou des porteurs, un peu chaque jour, vous échangez au travers de regards, de gestes, de sourires, et ils vous apportent une fraternité, une complicité, une sorte de communion avec ces hommes et avec leur environnement."

*"Avez-vous rapporté des images ?"*

"Oui, bien sûr. Malgré le supplément de poids à porter en altitude et les difficultés techniques dues au froid, j'ai réalisé un peu plus de quatre cents diapositives qui sont montées en diaporama. J'espère pouvoir présenter bientôt aux Parlysiens des images rares, certaines totalement inédites. Pour leur faire toucher l'Everest."

## *DEUX AGENCES INCONTOURNABLES A PARLY 2*



### **AGENCE DE PARLY 2 "SIEGE"**

2, avenue Charles de GAULLE  
78150 Le Chesnay

Tél : 01 39 54 43 46 - Fax 01 39 55 54 94

■ *Présent à Parly 2 depuis l'origine*

■ *Deux équipes commerciales*

■ *Onze négociateurs et négociatrices*

■ *Deux transactions en moyenne par jour*

■ *Plus de mille clients satisfaits par an*

■ *Un service complet :*

- *Vente*
- *Location*
- *Gestion locative*



### **AGENCE DE PARLY 2 "CENTRE COMMERCIAL"**

Centre Commercial Parly 2  
78150 Le Chesnay

Tél : 01 39 55 48 00 - Fax : 01 39 55 54 94

**3615 : CPH IMMO**

**[www.parly2.com/parly2/vivre/immo.html](http://www.parly2.com/parly2/vivre/immo.html)**

**Email: [cph@calva.net](mailto:cph@calva.net)**

### **La Lettre de Parly 2**

*Éditée par l'Association PARLY.COM :*  
Local Postal 376 - 78158 Le Chesnay cedex

*Président : M. Pradaud, Directeur de la publication.*

*Vice-Président délégué : J.F. Peumery,  
Directeur de la rédaction.*

*Ont également participé à la réalisation de ce numéro : M. Amstoutz, A. Beauvils, J. Caulier, S. Lebefaude, F. Léridon, C. Pitrou, C. Rich, A. Robert, M. Texier, L. Sauvée.*

*Photos : N. Broquin, Club Ars, CPH Immobilier, La Gérance, J.F. Peumery, M. Pradaud, A. Robert, M. Texier.*

*Dessin humoristique : D. Lizambard.*

**GLOBAL GRAPH - 01 60 12 60 95 :**  
*Création, maquette, réalisation, impression, mise sous film de La Lettre.*

*Publicité C.G.P.G : C.G.P.G  
Publicité CPH IMMOBILIER : CPH IMMOBILIER  
Publicité CULINELLE : CULINELLE  
Publicité ELYO : ELYO  
Publicité G.D.O. : G.D.O.  
Publicité GROUPE MIEGE : GROUPE MIEGE  
Publicité OPTIC 2000 : OPTIC 2000  
Publicité SURNETT : SURNETT*